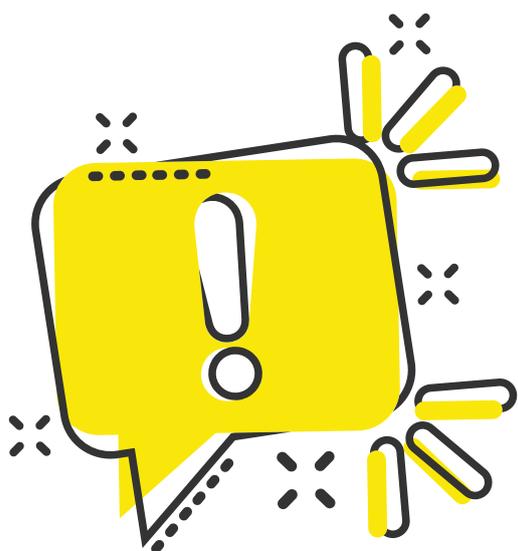


# CADEAU DE FIN D'ANNÉE ?!

Lors du COGAS de juillet 2021, un accord de principe a été voté sur une redistribution financière du budget social 2021 non consommé. Cet accord portait sur la création d'une carte cadeau pour l'ensemble des Postier-es, afin de consommer le reliquat budgétaire. Cet accord devait éviter de se retrouver dans la situation de 2020, où un reliquat de 8 millions d'euros a été annoncé en mars 2021 et réintégré dans le budget général de la Poste.

Cette année plus de 176 000 postier-es (y compris CDD, alternants, contrats pros avec une présence de plus de 3 mois au 31 octobre) bénéficieront d'une carte cadeau mi-décembre :



- 40 euros pour les agents de classe 1 et 2
- 30 euros pour les agents de classe 3 et groupe A

Cela représente un peu plus de 6,5 Millions d'€.

Malheureusement pour l'ensemble des Postier-es, l'année 2021 risque d'être encore plus difficile en matière de budget social. Le budget social fait état à fin septembre d'un reliquat d'environ 60 Millions d'€. Avec les 30 ou 40 € alloués aux postier-es on est loin du compte !

Lors du COGAS du 25 novembre dernier, SUD PTT au travers de sa déclaration préalable a dénoncé cet état de fait, sans être entendu ni même écouté

**Nous serons vigilants au point de sortie budgétaire 2021, n'oublions pas que c'est le budget du COGAS consommé qui servira de base au budget d'un futur CSE à La Poste.**